Questions orales

Je pose ma question au ministre des Finances. Pourquoi diable les Canadiens croieraient-ils le ministre des Finances lorsque celui-ci affirme qu'il maintiendra cette taxe au taux de 7 p. 100, lui qui naguère jurait ses grands dieux qu'elle resterait à 9 p. 100?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je trouve cette question particulièrement surprenante. Voilà enfin que l'opposition libérale montre ses vraies couleurs.

Tout d'abord, elle veut que nous éliminions le crédit pour taxe sur les produits et services à l'intention des économiquement faibles. Par ailleurs, le député me blâme d'avoir réduit le taux de cette taxe de 9 à 7 p. 100. L'opposition libérale pourrait-elle nous donner une idée plus complète de sa politique fiscale? J'aimerais en savoir davantage.

Des voix: Encore!

[Français]

M. Young (Gloucester): Monsieur le Président, pendant des mois on a entendu le premier ministre et le ministre des Finances nous dire que le taux de la TPS serait à 9 p. 100, qu'il n'y aurait pas de changement, pas de modification. Maintenant ma question est très simple, monsieur le Président, c'est à savoir pourquoi les Canadiens doivent prendre la parole du premier ministre. Je pose la question au premier ministre. Le ministre des Finances, aujourd'hui, a refusé de garantir que le taux resterait à 7 p. 100 aussi longtemps que son gouvernement serait au pouvoir. La question est simple: Est-ce que le premier ministre est prêt à s'engager que le taux de la TPS demeurera à 7 p. 100 aussi longtemps qu'il sera au pouvoir au Canada?

[Traduction]

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, le député me reproche maintenant de tenir compte des avis des Canadiens. Pourrait-il me dire à quoi d'autre pourraient bien servir les consultations?

J'ai déclaré dès le début que pour réduire le taux de la taxe à un niveau inférieur à 9 p. 100, nous devrions faire des compromis difficiles. J'ai demandé aux Canadiens de quelle nature devraient être ces compromis. J'ai rencontré, interrogé et harcelé des gens en leur demandant dans quels domaines je devais effectuer des compromis. C'est en tenant compte de leurs réponses que nous avons élaboré cette proposition.

Le député me demande maintenant de lui fournir des assurances. Je ne puis lui en donner, car le Parti libéral pourrait bien un jour accéder au pouvoir, et je ne serais plus du tout en mesure d'exercer aucun contrôle sur ce taux, car, étant donné son habitude de dépenser sans compter depuis des années, ce taux risque d'augmenter.

Un gouvernement qui contrôle ses dépenses est la meilleure assurance que les Canadiens puissent avoir de maintenir cette taxe à ce niveau. Or, nous avons contrôlé nos dépenses. Depuis cinq ans, nous avons maintenu en moyenne l'augmentation de nos dépenses à 3,6 p. 100 par année et nous sommes déterminés à faire de même à l'avenir.

Je répondrai au chef de l'opposition qui ne cesse de bavarder que les dépenses du gouvernement avaient augmenté de 29 p. 100 la dernière année où il était ministre des Finances.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Ce matin, le ministre des Finances a poursuivi sa stratégie de supercherie fiscale. Nous sommes censés croire que les 7 p. 100 valent mieux que les 9 p. 100, bien qu'on nous ait assuré, il n'y a pas longtemps, que ces 9 p. 100 ne pourraient en aucun cas être réduits.

Après une litanie d'expressions et d'excuses à propos de la TPS, le résultat final est le même. Rien n'a changé depuis deux semaines, ni depuis deux ans. Le gouvernement va toujours taxer la nourriture, les vêtements d'enfant et les services de tous les Canadiens. Les personnes à revenu moyen et faible qui sont le plus durement frappées par cette mesure continuent à être les plus touchées.

• (1430)

Rien n'a changé, malgré les voeux pieux. Les Canadiens ne se laisseront pas bernés. Le principe reste le même. C'est une taxe régressive qui prend le plus à ceux qui ont le moins.

Le premier ministre et le ministre des Finances ont dit qu'ils vont écouter les Canadiens qui veulent qu'on laisse tomber la taxe et pas qu'on fasse baisser le taux. Quand le premier ministre va-t-il vraiment écouter les Canadiens, renoncer à cette taxe, se débarrasser de ce ministre des Finances et nommer un nouveau ministre qui soit disposé à entreprendre une vraie réforme fiscale?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la députée a dit bien des choses qui sont complètement fausses. Je voudrais seulement en signaler une qui, à mon avis, est très importante et à propos de laquelle elle ne doit pas induire les Canadiens en erreur, et c'est le fait que cette taxe est régressive. C'est faux.

Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, les Canadiens à faible revenu payaient 2 ou 3 p. 100 de plus de leur revenu en taxe de vente. Puis nous avons adopté le crédit remboursable pour taxe de vente pour neutraliser les conséquences de cette taxe. Nous l'avons augmenté trois fois pour aboutir à la proposition de crédit pour la taxe sur les produits et services, de sorte que cette taxe, jointe au